



GÉNÉALOGIE

LA SCIENCE DE L'ARBRE

INTERVIEW P5 À 7

1,60€



ENTREPRISE
**LA P'TITE USINE,
DE CRÉATEURS D'ART
À CRÉATEURS D'ENTREPRISE**
P24

ÉDITO P3 • OPINION P4
ÉDUCATION P8
BRÈVES P20 • DETTI È FATTI P22
SÉLECTION SORTIES P26
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photos Corsica Genealogia

Nouveau en Corse

“ Les **experts** en **signalétique** ”



publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

**Et bien d'autres supports
de communication visuelle !**

04 95 32 11 11

RN 193 Rond Point Ceppe
Lieu dit Cardello
20620 Biguglia
Tél. 04 95 32 11 11
E-mail : contact@pano-bastia.fr
www.pano-bastia.fr



du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

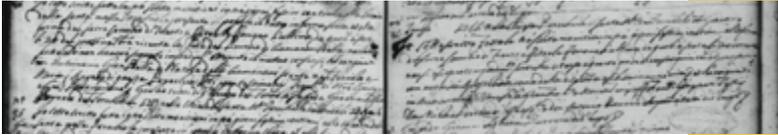
SOMMAIRE

OPINION

P4

GÉNÉALOGIE **LA SCIENCE DE L'ARBRE**

P5



ÉDUCATION **BILOBA, ÉCOLE DÉMOCRATIQUE**

P8

LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

EN BREF ET EN CHIFFRES

P20

DETTI È FATTI

P22

ENTREPRISE **LA P'TITE USINE**

P24



SÉLECTION DE SORTIES

P26

Lozzu à gallu

Corrini l'anni, ma s'assumigliani tutti... In particolari quand'ellu si tratta di u cartulari di i rumenzuli in Corsica. In fin di simana scorsa, 300 parsoni ani manifestatu in Aleria, rispundendu à a chjama di u cullittivu Tavignanu Vivu, pà cuntistà a decisionii di u Tribunali amministrativu di Bastia chì hà autorizatu, pocu fà, a custruzioni è a sfruttera da una sucità privata di un ruminzulaghju in Ghjuncaghju. U TA hà dicisu in fatti d'annulà l'arrestatu ch'ellu avia presu u prifettu di Corsica Suprana u 15 di nuvembri di u 2016. Un episodiu novu di una seria chì ùn cunnosci fini è chì faci ricullà, à quilli chì si ni sariani scurdati, un odori puzzulenti. Pà u casu pricisu di Ghjuncaghju, l'abitanti di i lochi di u Tavignanu temini a pulluzioni chì u prughjettu pudaria inghjinnà, parlendu, durante a manifestazioni, di « fiumi sacrificatu » è di « rughjonu in periculu », ch'elli sighini agriculteri o simplici cittadini. À mezu à tutta a ghjenti prisenti, c'erani militanti nazionalisti di tutti i parti, ma dinò eletti è raprisintanti di parecchi famighji pulitichi. Pricisemi d'altrondi chì u Presidenti Gilles Simeoni – micca prisenti in Aleria – avia ramintatu ùn hè tantu a pusizioni di l'Esecutivu di Corsica, chì s'upponi à l'apartura di ssu centru dipoi più di trè anni, frà altru pà ciò chì tocca à a vulintà di maestria publica di u trattamentu di i rumenzuli, ciò chì ùn hè micca u casu di u prughjettu di Ghjuncaghju. Fora di i cunsequenzi pà l'ambienti è a vita di tutti, i manifestanti dinunziani a scimità di vulè custruisca un ruminzulaghju à u locu sceltu, cù una strada in gattivissimu statu. Infini, aldilà di u scontru privistu calchi ghjornu dopu cù u prifettu di Corsica Suprana, François Ravier, u cullittivu Tavignanu Vicu hà dicisu di fà appellu di a decisionii di u tribunali amministrativu di Bastia. Una problematica sempiterna, cù suluzioni pulitichi à u nivellu di l'isula sana chì ùn sò ancu à nascita di manera concreta, mentri chì l'uni è l'altri si rinviati i sacchi di rumenzuli com'ellu si passaria un ballò infiaratu da una manu à l'altra ! ■ Santu CASANOVA



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia • CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •



Air d'automne

La litanie dernièrement ténorisée par des xénophobes devant un auditoire conquis, lors d'une convention retransmise par LCI, renvoie à d'autres «disques microsillons» dont rafrole un public nostalgique d'une période fasciste, vichyssoise, doriotiste ; un public qui souvent sans avoir connu les affres de cette époque espère retrouver à l'écoute de ces orphéons obscurs une marche qui n'a d'harmonique que la répétition de leur fantasme de pureté identitaire et culturelle.

Entendus aussi, cette rengaine, ce couplet ressassé par celles et ceux qui sans vergogne utilisent les moments de douleur et d'horreur qui provoquent la sidération générale pour se remettre en scène et tenter ainsi de retrouver un public perdu.

Des loups absolument pas musicaux qui dans un chœur de voix devenu cacophonique, entament allègrement le refrain trop entendu de la démission ; celle d'un ministre qui au-delà de l'in/compétence qui le caractérise et son goût immodéré pour vocaliser à la première occasion donnée n'est pas -quoi qu'on en dise- seul responsable de la radicalisation d'un employé administratif de la Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris. Une institution qui apparemment n'a pas ou peu entendu les alertes de ses propres sirènes qui auraient peut-être évité la mort d'Aurélia, Brice, Anthony et Damien.

Deux exemples d'airs au vent mauvais qui ne sont pas près de disparaître, véritables vers d'oreille persistants et odieux.

Se soustraire tout de même à ces registres par un mouvement volontairement égoïste et prêter une oreille plus musicale à d'autres sons, eux, plus mélodieux.

À la faveur d'une saison, fredonner l'air de Tété, écouter une chanson d'automne verlainienne et puis dans un ultime hommage accepter d'être emporté par les notes colorées de la voix de Jessye Norman, une diva qui vient de s'éteindre dans un silence presque général. ■

Dominique PIETRI

HUMOUR

EN LIBERTÉ **LORSQUE L'ENFANT PARAÎT**

Après examen en première lecture du projet de loi bioéthique, l'Assemblée nationale a voté, le 27 septembre dernier, en faveur de «la PMA pour toutes les femmes» ; une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. La naissance, applaudie à grands cris par le cercle de famille, fut laborieuse. Dans les normes donc : ce n'est pas par fantaisie que sages-femmes et maïeuticiens parlent de «travail» pour décrire les efforts d'une parturiente. Naissance dans l'indifférence de la Chambre où trop souvent dorment des députés. Avènement non pas entre le bœuf et l'âne... encore que... mais devant une audience plus que modeste : 75 élus présents, 72 votants. Pour un effectif de 577 têtes pensantes indemnisées comme telles. Absentéisme décevant, tout de même, pour débattre d'un sujet qui fera date dans l'existence de la V^e République. Gardons-nous toutefois d'y voir la preuve manifeste d'un manque d'intérêt pour le sujet abordé. Parmi cette cohorte se trouvaient à n'en point douter un melting pot de députés susceptibles d'évoquer le grain de sable, ennemi juré des meilleurs rouages, l'impedimenta, le contretemps fâcheux, le caprice d'un destin facétieux et les explications fournies. Simples excuses ou alibis tortueux mais néanmoins en béton. J.B Djebbari, membre du gouvernement et R. Ferrand, président de l'Assemblée, présents en séance, se trouvaient statutairement exclus du vote. Mme Thill, perdue dans les coursives du Palais Bourbon et n'ayant pas réussi à atteindre son siège avant la clôture du scrutin, fut de facto dans l'impossibilité de voter. Pour tous les autres, que dire ? Sinon imaginer des situations plausibles. On pourrait trouver ceux qui, pénétrés par le sujet, mais préférant les actes à la parole, choisirent de se porter illico volontaires pour un don de gamètes. Ceux ayant eu un ennui de santé (cas fréquents), de Fleury ou de Fresnes (cas rarissimes) et pouvant toujours compter sur la bienveillante clémence de leurs pairs. Ceux occupés à la rédaction laborieuse, tardive mais franche et loyale, de leur déclaration de patrimoine. Ceux ayant étourdiment prolongés leurs vacances ; celles qui pour la rentrée n'avaient rien à se mettre et ceux révoltés à l'idée de délaissés bermudas et tongs pour se haracher en costume-cravate. Ceux, malheureux romantiques, victimes d'une panne d'oreiller lors d'un innocent 5 à 7. Ceux voulant éviter d'avoir à prendre position, soucieux avant tout de ne pas heurter la ligne de leur parti par de regrettables initiatives. Ceux coincés dans quelque embouteillage à Paris et tous ceux coincés dans leurs provinces, à l'écoute de leurs électeurs, sacerdoce oblige. Bref, il y aurait bien là de quoi justifier l'éclipse des 502 absents, plus à plaindre qu'à blâmer. Ils furent de plus privés d'assister à une prestation de M. Ferrand qui, du haut de son perchoir, au faîte de son art, parvint, lors d'un vote pour un amendement à main levée, à transformer des voix pour en voix contre. Tour de force du niveau de la multiplication des pains. Il y eut bien des grincheux pour protester, demander un autre vote. Ils obtinrent pour toute réponse une explication publiée sur Twitter par l'Assemblée nationale : «Le président de l'Assemblée est le seul à avoir une vision d'ensemble de l'hémicycle et n'a pas à justifier le décompte des voix». En d'autres termes, le président de l'Assemblée, selon son bon vouloir, peut faire un compte à la louche. Sans pour autant que ce soit chelou. Et c'est normal ! N'est-il pas un chef ? Et les chefs n'ont-ils pas toujours raison ? Surtout lorsque les apparences, trompeuses comme à leur accoutumée, voudraient s'inscrire en faux. Consultez le règlement. Le catch 22 sur ce sujet vous l'enseignera. ■

Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI

IL FALLAIT LE DIRE « Toute désobéissance n'est pas civile. Il faut trois critères : que ce soit dans l'intérêt général, qu'elle soit non violente (ni injures, ni blessures), et enfin, elle doit se faire à visage découvert. On

assume ses actes. » C'est du moins

la définition qu'en a donnée le 8 octobre Manuel

Cervera-Marza, sociologue et philosophe, à

l'antenne de France-Culture. On pourrait croire

que l'auteur de *Pour un suicide des intellectuels*

exige de gens désarmés qu'ils demandent

civilement l'autorisation de désobéir à des gens

armés et masqués. ■ EP

GÉNÉALOGIE

LA SCIENCE DE L'ARBRE



Du 11 au 13 octobre, Ajaccio accueille, pour la première fois, le Congrès national de généalogie. L'événement, qui se tient au palais des congrès, est organisé par l'association Corsica Genealogia. L'occasion de réunir des professionnels, des passionnés mais aussi d'accueillir le grand public et de mieux faire connaître une science qui suscite un intérêt croissant, comme en témoigne André Flori, président de Corsica Genealogia.

Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI



D'après photo DR

En 2006, selon un sondage Ipsos, 48% des Français s'intéressaient à la généalogie. Vous semble-t-il que cet intérêt se soit confirmé, voire amplifié, depuis?

De plus en plus de personnes s'intéressent à la généalogie. Il suffit pour s'en convaincre de voir la bonne santé de certaines associations et le combat que se mènent les différents sites commerciaux qui y ont trait. Il faut dire que l'arrivée d'Internet et la mise en ligne de certaines sources ont fortement contribué à l'augmentation de cet intérêt, notamment auprès des jeunes. Alors qu'il était autrefois nécessaire de passer beaucoup de temps dans les salles d'archives, on peut aujourd'hui débiter et faire une partie de ses recherches depuis son salon.

Qu'est-ce qui, selon vous, explique cet intérêt?

Il est, je trouve, fort bien résumé par cette citation de Claude Lévi-Strauss: «*La généalogie, c'est au fond se chercher soi-même: qui suis-je? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis?*» La mémoire familiale, celle qui se transmettait le soir lors de veillées ou devant la cheminée par le dialogue avec nos anciens, s'est perdue. Dès lors, certains ressentent le besoin de retrouver leurs origines, le village d'origine de leurs ancêtres, leur lieu de vie, leur parenté. Un proverbe chinois dit: «*Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racines*». En fait, la généalogie, c'est avant tout rendre hommage à *tutti i nostri anziani*.

Y a-t-il encore, à propos de la généalogie, des idées reçues qu'il est nécessaire de combattre, de réfuter?

Oui, c'est de croire que l'on pourra tout trouver rapidement et facilement sur Internet. La recherche généalogique demande du temps et, à un moment ou un autre, il faudra se rendre dans une salle d'archives pour y retrouver un document qui n'est pas numérisé mais qui est primordial pour la suite des recherches.

Que diriez-vous à quelqu'un qui entreprend des recherches en quête d'un ancêtre illustre?

Je serais tenté de citer cette phrase de Robert Colonna d'Istria dans son ouvrage *Une famille corse, 1200 ans de solitude*: «*Un peu de généalogie rend snob, beaucoup de généalogie rend modeste*». La généalogie, c'est de la découverte, on va peut-être trouver dans ses ascendants des personnes célèbres... mais aussi des gens peu recommandables. Chaque histoire est différente et apporte ses joies, ses peines et ses surprises, bonnes ou mauvaises.

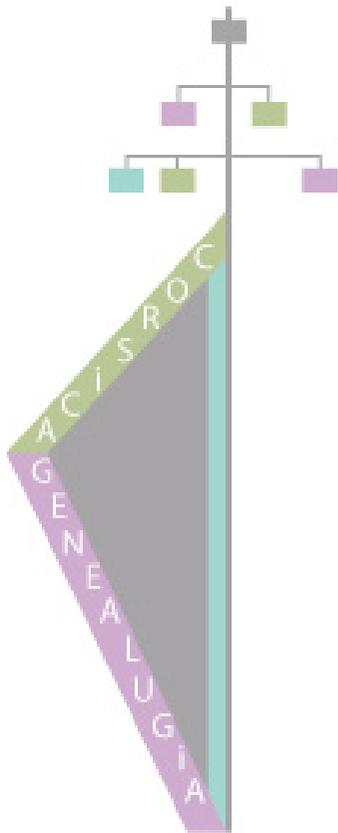
La recherche généalogique peut être ascendante ou descendante. Quelle est celle qui suscite le plus d'intérêt?

Ces deux recherches n'ont pas le même objectif. La première a pour but de retrouver tous les ancêtres d'une personne; c'est ce que l'on peut appeler de la généalogie historique. La généalogie descendante vise à retrouver tous les descendants d'une personne donnée; on l'utilise beaucoup en généalogie successorale et c'est souvent l'apanage de professionnels car ce sont les seuls qui ont les autorisations pour accéder aux actes les plus récents. La majorité des généalogistes commencent par de la généalogie ascendante. Mais par la suite, ils s'intéressent aux frères et sœurs de leurs ancêtres et à leur descendance et font donc aussi de la généalogie descendante.

L'intérêt pour la généalogie est-il forcément motivé par la recherche de ses ancêtre, ou peut-il résulter d'un intérêt pour une autre famille que la sienne?

À l'exception de professionnels ou d'historiens, il est très rare de voir quelqu'un commencer des recherches sur des personnes ou des familles qui ne leur sont pas liées. Mais la généalogie réserve bien des surprises: beaucoup de personnes qui ont entrepris des recherches en Corse ont eu celle de retrouver dans leur ascendance des familles

« La généalogie, c'est de la découverte, on va peut-être trouver dans ses ascendants des personnes célèbres... mais aussi des gens peu recommandables. »



Fondée en 2013, l'association Corsica Genealogia compte désormais plus de 1000 adhérents, âgés de 18 à 85 ans. Dédiée à l'aide et au développement de la recherche généalogique en Corse, elle a créé et anime un site d'entraide et une base de données informatisée des relevés de ses membres (corsicagenealogia.com/actes/) qui comporte plus de 800000 entrées, dont 600000 actes filiatifs. Elle offre également la possibilité de prendre connaissance (sur corsicagenealogia.com/piwigo/) de son fonds documentaire : 25000 photos réalisées depuis janvier 2015 aux archives de Gênes et des photos de registres de Haute-Corse non disponibles sur le site des archives départementales. Organisatrice chaque été d'I scontri genealogichi corsi, l'association partage ses connaissances au travers de rencontres et conférences notamment à l'occasion d'événements tels que salons ou foires.

Parrainé par l'Association française de généalogie, un congrès national est organisé tous les deux ans par un cercle de généalogie; 2019, année de commémoration du 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon étant aussi celle du XXV^e congrès Corsica Genealogia y a vu l'occasion d'accueillir le congrès à Ajaccio. Une trentaine d'associations, cercles et organismes y prennent part. À cette occasion, Corsica Genealogia ouvre un site (www.corsicagenealogia.com/Tvx_CG/heredis/accueil.htm) qui présente la reconstitution de l'histoire des familles d'une vingtaine de villages. Soit 126098 individus, 47224 familles, 8 347 patronymes et 2832 lieux.

Savoir + : www.corsicagenealogia.com

connues dans l'histoire de Corse voire de France. Ceci s'explique par le fait qu'à 10 générations au dessus de nous, nous comptons 1204 ancêtres qui vivaient il y a environ 300 ou 350 ans. Allez dans n'importe quel village de Corse et prenez 10 personnes de ce village. Si elles n'avaient pas d'ancêtres communs, cela signifierait que ce village comptait 12000 habitants vers 1700. L'histoire et la démographie nous indiquent que c'est impossible.

Les spécificités voire les difficultés de la recherche généalogique en Corse font l'objet d'une conférence, lors du congrès. Quelles sont-elles?

En Corse, la généalogie est une enquête, un travail de suppositions et plus encore de déductions qui se rapproche de la logique mathématique. La conférence débutera par une présentation des grandes dates de l'histoire de la Corse car on ne peut pas comprendre les particularités des recherches dans notre île sans connaître son histoire. La difficulté majeure est l'absence, avant 1770, dans beaucoup de villages, des noms de familles. Pour attribuer à ces personnes les *casate* que prendront leurs descendants, il faut être méthodique et rigoureux et s'appuyer sur de nombreux documents dont les *ceppi* [registres de notaires] et les archives conservées à l'Archivio di Stato di Genova. La seconde concerne la Haute-Corse où, lors de la dernière Guerre mondiale, la majeure partie des registres des communes de l'arrondissement de Bastia, qui étaient conservés au greffe du tribunal de première instance, a été détruite par un incendie suite à des bombardements. Les collections communales n'étant pas toujours complètes, il arrive donc que, pour certaines années, les deux exemplaires des registres fassent défaut. De plus, la collection idéale [la plus complète réalisée à partir des documents détenus par les mairies et par les archives] n'ayant pas encore été numérisée, cela implique aussi qu'il faille s'adresser aux mairies pour obtenir les actes. Les autres écueils concernent la période 1794-1800 où il est très difficile de trouver des actes du fait de la mise en place tardive et difficile de l'état-civil et la disparition des registres paroissiaux. Enfin, il y a la barrière de la langue. Avant 1850, dans la majorité des villages, les actes sont rédigés en toscan. Il faut donc avoir quelques notions d'italien pour pouvoir les comprendre. Corsica Genealogia dispose d'un site d'entraide et de discussion pour

venir au secours de nos adhérents qui auraient des difficultés de traduction.

Vous évoquiez tout à l'heure la mémoire familiale véhiculée par le dialogue avec les anciens. Quel peut être le rôle de la transmission orale dans une démarche de recherches généalogiques: allié ou faux-ami?

C'est un outil, mais à utiliser avec précaution. Dans toute transmission orale, il y a toujours un fond de vérité, mais qui a parfois été déformé par le temps. Il faut donc le garder en mémoire mais ne pas hésiter à faire preuve d'esprit critique.

Le congrès, au travers de l'exemple des recherches sur les Stuart de Corse, aborde la question des apports de l'ADN. Si la généalogie est un voyage, la «généalogie ADN», pour l'heure plus répandue dans les pays anglo-saxons, ne risque-t-elle pas de lui faire perdre de son intérêt?

Tout dépend de comment vous abordez l'utilisation de la «généalogie ADN». Si vous l'utilisez uniquement, comme le présente une publicité de l'un de ces sites commerciaux, pour connaître votre origine ethnique, vous risquez de faire perdre du charme au voyage. Si, par contre, vous l'utilisez de manière scientifique, la «généalogie ADN» peut vous apporter de nouvelles pistes qui pourront vous faire voyager très loin.

Selon vous, «généalogie ADN» et généalogie traditionnelle sont-elles complémentaires?

Lorsqu'on parle de «généalogie ADN», on parle de plusieurs tests qui sont parfois totalement différents. Le premier, dit test autosomal, est le plus connu. Il permet de retrouver ses origines et d'identifier des parents jusqu'au 8^e degré. Mais on ne peut retrouver ces parentés qu'au travers de la généalogie traditionnelle. Le second est celui du chromosome Y. Il faut savoir que les hommes de la même lignée paternelle possèdent le même chromosome Y. Avec ce test, on peut déterminer si des hommes ayant un nom de famille identique ou semblable sont apparentés. À titre d'exemple, il pourrait permettre de savoir si les Flori d'Eccica-Suarella et ceux du Niolo sont de la même souche. Ce sont donc deux outils complémentaires. ■

ÉCOLE DÉMOCRATIQUE, BIENTÔT EN COSTA VERDE



Après l'École démocratique de Corse, qui a ouvert ses portes à Ajaccio à la rentrée, un deuxième établissement du même genre, Scola Biloba, devrait voir le jour en septembre 2020 en Costa Verde. Fiora Giappiconi, comédienne, autrice et metteuse en scène, est à l'origine de ce projet.

La plus ancienne école démocratique toujours existante est la Summerhill school, fondée en 1921 dans le comté de Suffolk, en Angleterre.

Depuis la création de la toute première école démocratique française à Dijon, en 2014, la branche française de l'European democratic education community, Eudec France, recense actuellement une quarantaine d'écoles ouvertes, et plus d'une vingtaine de projets d'ouverture d'école ■ ICN

Comment est né ce projet?

Mère de trois enfants, j'ai été interpellée par le fait que l'école ne s'adaptait pas au besoin de bouger de mon plus grand. J'ai discuté avec des parents et nous étions d'accord sur le fait qu'il était difficile d'imposer à des enfants à partir du CP de rester assis en classe toute une journée. Ensuite, j'ai approfondi ma réflexion en suivant deux formations, notamment dans une école Montessori. Puis, j'ai rencontré un groupe de parents, ici en Corse, qui voulaient créer une école des bois destinée aux enfants de 2 à 6 ans, comme ça se fait en Allemagne et dans les pays scandinaves, par exemple. Cela consiste à passer sa journée dehors. J'ai aimé l'idée, mais il était impossible d'en ouvrir une en France. Nous avons poursuivi nos lectures et nos réflexions et nous nous sommes tournés vers le modèle des écoles démocratiques. Avec 6 personnes qui constituent aujourd'hui le noyau dur, nous avons commencé à nous réunir et à concrétiser le projet. Puis, au printemps dernier, nous avons créé l'association Scola Biloba.

Qu'est ce qu'une école démocratique?

C'est proposer un apprentissage basé sur la bienveillance éducative, l'autonomie et la responsabilisation. Dans cette école, un membre = une voix. Il y a un règlement intérieur et chaque membre peut agir sur les décisions concernant l'école car il détient un pouvoir égal dans l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte. Ecoute, communication non violente, cercles restauratifs sont autant d'outils qui permettent d'évoluer dans un environnement apaisé, favorisant aussi bien l'apprentissage que l'épanouissement personnel et la vie de groupe. Avant d'apprendre, les enfants doivent se sentir en sécurité. L'objectif est de leur permettre de prendre le temps de se connaître, de découvrir ce qu'ils aiment.

Concrètement, comment cela va-t-il s'organiser?

Ce que nous allons proposer c'est une école multi-âges et multilingue (français, corse et anglais) pour les enfants de 3 à 18 ans, dans laquelle il n'y aura donc pas de tranche d'âge comme dans l'école classique, pas de matières, pas de classes, pas de professeurs... Pas de programme pré-

TRANSMETTRE LA BIENVEILLANCE GRÂCE AUX ATELIERS EVEILLANCE



En 2014, Catherine Mothe et Karine Delclos, toutes deux travailleuses sociales et formatrices en régulation non-violente des conflits, constatent que leurs compétences peuvent répondre aux questionnements de nombreux parents, d'enfants et de professionnels. Leur envie commune de transmettre et de partager les incite à créer à Porto-Vecchio l'association Les ateliers Eveillance. Une première en Corse. Leur objectif: transmettre une communication positive et bienveillante. Il s'agit de proposer aux parents d'améliorer leur relation avec leur enfant, sans cris, fessées, chantages et autres punitions, grâce à de vrais outils pédagogiques et un accompagnement personnalisé. Une démarche qui n'est ni médicale, ni psychologique, mais bien éducative. L'association s'appuie donc sur les principes de la parentalité positive: des outils qui permettent aux parents de mieux gérer des situations difficiles, tout en privilégiant l'intérêt de l'enfant et en favorisant son épanouissement. C'est aussi trouver le juste milieu entre un style d'éducation autoritaire et un style d'éducation laxiste: elle fixe les règles et limites dont l'enfant a besoin pour se développer et s'épanouir pleinement. Concrètement, l'association s'articule autour de trois axes. En direction des parents, des formations, des ateliers et des accompagnements personnalisés téléphoniques ainsi que de permanences à la maternité de Porto-Vecchio ou dans les mairies de Bonifacio, Porto-Vecchio, Sainte Lucie de Porto-Vecchio. A destination des enfants et adolescents, elle organise des ateliers de réflexion, des groupes de parole, des formations sur les compétences du mieux vivre ensemble. Enfin elle met en place des formations professionnelles. Pour l'heure, l'association vient en aide aux parents habitant dans l'extrême sud de la Corse, mais il arrive que les deux professionnelles se déplacent au-delà. ■

établi, pas de notes non plus. Les apprentissages seront choisis par les membres de l'école. Une thématique sera à l'honneur chaque mois et deux ateliers théoriques et pratiques en relation avec le thème seront proposés chaque matin. Dans l'établissement, chacun sera libre d'aller où il le souhaite. Mais il y aura toutefois trois espaces qui permettront à 3 groupes de pouvoir développer au mieux leurs besoins: un pour les 3-6 ans, un deuxième pour les 6-12 ans et un dernier pour les 12-18 ans. Le fait de ne pas cloisonner permettra une véritable interaction entre les petits et les grands. Côté restauration, tout le monde pourra déjeuner ensemble. En revanche, il n'y aura pas de cantine au début, chacun apportera son repas.

Puisqu'il n'y aura pas de professeurs, qui sera en charge de l'apprentissage?

En matière pédagogique, il y aura des gens qui ont des compétences humaines, qui ont un goût pour l'apprentissage et la découverte. Ce sont des « mizani » ou des facilitateurs d'apprentissage. Les membres peuvent faire appel à ces adultes expérimentés selon leurs besoins. Il y aura également des personnes ressources, c'est-à-dire des intervenants qui disposent de compétences dans certains domaines et qui pourront aider les enfants dans leurs apprentissages. L'établissement pourra également accueillir toute personne désireuse de présenter son métier, sa passion ... Tout le monde, grands comme petits, pourra faire des propositions d'activités.

Quelles sont vos obligations vis-à-vis de l'Éducation Nationale?

Cette école laïque et non confessionnelle sera considérée comme « hors contrat avec l'État », elle sera contrôlée par l'Éducation nationale. Les apprentissages seront ainsi validés par un logiciel, que le référent remplira avec l'enfant selon ce qu'il a acquis ou non. Les écoliers qui ont des examens à passer pourront le faire en candidat libre. Nous

ne serons pas obligés de suivre le programme, en revanche, nous sommes soumis au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. En termes d'horaires, nous serons ouvert 5 jours par semaine et devons respecter un certain nombre d'heures de présence, à savoir 24 par semaine.

Quel regard portez-vous sur l'école traditionnelle?

Ce n'est pas la guerre contre l'école traditionnelle. Je défends les services publics. Mais là, c'est un choix de liberté d'apprentissage. L'école classique impose un apprentissage via un groupe d'âges. Il y a une pression sociétale qui repose sur les épaules des parents, un niveau de stress qui ne facilite pas l'apprentissage des enfants. Ici, si un enfant a envie de lire à 4 ans ou à 8 ans, il pourra le faire. L'auteur Céline Alvarez dit qu'on ne peut pas apprendre les fondamentaux lire-écrire-compter sans avoir les fondamentaux relationnels, je suis tout à fait d'accord avec cela.

Où en est le projet aujourd'hui?

Nous sommes encore à la recherche du lieu. C'est en très bonne voie. Nous aimerions ouvrir à la rentrée 2020 et y accueillir dans un premier temps une trentaine d'enfants pour aller jusqu'à cinquante. Notre lieu sera doté d'un grand nombre d'espaces de vie pour les enfants avec par exemple des salles d'informatique, d'art... mais aussi beaucoup d'espaces extérieurs. C'est très important. Nous recherchons des financements pour faire baisser le coût de la scolarité, mais également toute personne désireuse de nous apporter son soutien, ses idées. Avec l'école d'Ajaccio, nous sommes en train de monter le réseau des écoles démocratiques de Corse afin de mettre en commun notre projet éducatif. ■

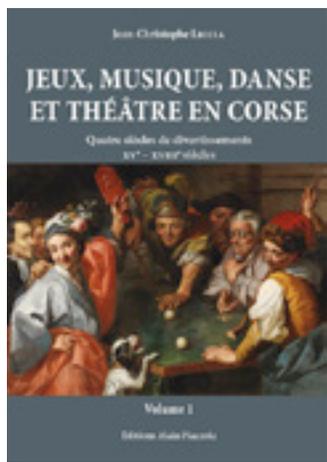
*Propos recueillis par Céline FORNALI
Savoir+ www.scolabiloba.com*

*Il concerne les élèves du CP à la 3^e et repose sur 5 domaines: les langages pour penser et communiquer (français, langues étrangères ou régionales mais aussi informatique); l'enseignement des moyens d'accès à l'information et à la documentation; la formation de la personne et du citoyen; les systèmes naturels et techniques (approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers); les représentations du monde et l'activité humaine



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA



Jean-Christophe Liccia
**Jeux, musique, danse et théâtre
 en Corse**
*Quatre siècles de divertissements
 XV^e-XVIII^e siècles*
 2 volumes
 Éditions Alain Piazzola, 2019

DIVERTISSEMENTS DE JADIS

Les ouvrages dont je rends compte d'ordinaire ici sont surtout des textes littéraires : poésie, roman, essais ; rares sont des ouvrages de spécialité qui risqueraient de dérouter un public non versé dans des spéculations peu commodes pour une utile vulgarisation. Cela pourrait paraître contradictoire puisque le titre exact de mon sujet d'aujourd'hui est : *Jeux, musiques, danse et théâtre en Corse, quatre siècles de divertissements XV^e-XVIII^e siècles*. Car s'il s'agit bien ici d'une véritable et pertinente recherche que ne renierait aucun groupe d'étude universitaire, l'auteur Jean-Christophe Liccia a démontré depuis de nombreuses années la qualité de son travail de terrain et d'archive au bénéfice du milieu associatif insulaire et plus largement d'un public ouvert à tout ce qui peut intéresser la vie aux temps anciens de notre île.

Il s'agit en effet d'une longue étude de plus de mille pages sur deux volumes édités par l'éditeur Alain Piazzola dont on connaît la passion pour l'histoire dont témoigne le sérieux de son catalogue. Le premier volume reprend l'essentiel d'une recherche quasi exhaustive pour les périodes les plus anciennes dans un domaine certes exploré de façon oblique déjà par de nombreux auteurs dont le thème cerné ici n'était pas la visée principale. Pour les périodes plus récentes la bibliographie est évidemment plus riche et ne nécessitait donc pas toujours la même attention approfondie par le menu. Car le souci de Liccia était de montrer la réalité d'une vie quotidienne que les études historiques existantes négligeaient souvent au profit de l'événementiel et au sens large du politique et du social. Les activités, joies et amusements du peuple l'intéressent donc dans le cadre de cette recherche qu'il a voulu focaliser sur des documents archivistiques souvent négligés. La lecture générale en est facilitée par une organisation interne qui balaie les thématiques retenues : des jeux et passe-temps jusqu'aux lieux de leur exercice, des tavernes et cafés étant traités particulièrement ; jusqu'aux pratiques et usages divers liés au religieux. La partie réservée à la musique et à la danse vient ensuite citant les premiers musiciens de l'île aussi bien que des débordements d'une société souvent bien plus festive qu'on l'imagine, y compris de la part de ses pratiquants religieux eux-mêmes, des prêtres adeptes de divers jeux publics ou privés de leur époque.

Même approche par le menu pour le théâtre puisque des ouvrages généraux ont abordé la question, mais pour le théâtre aussi bien que pour l'opéra sont répertoriés des programmes, lieux et dates avec des précisions tout à fait intéressantes non seulement pour la chronologie mais également dans le quotidien de leur réalisation, parfois rendue difficile par le contexte politique, divers interdits religieux ou même des litiges très éclairants sur les fonctionnements réels d'une société insulaire ouverte d'abord sur l'Italie puis progressivement sur le continent français. Les diverses compagnies qui se sont produites notamment à Bastia ont donné lieu ainsi à un ensemble de données aussi diverses que celles qui renseignent sur l'existence de bâtiments antérieurs à l'actuel théâtre de la ville, mais aussi sur leur administration et jusqu'à leur va-et-vient par voie maritime entre la Corse et la terre ferme. Bref, un ensemble extrêmement riche qui peut être lu également comme un répertoire ou un dictionnaire, puisque le second volume comporte l'index des noms de personnes et des lieux, sans oublier pour l'ensemble de remarquables reproductions, photographies, personnages, objets, peintures, costumes, plans, scènes... qui font des deux volumes un bel ouvrage de référence à conserver dans sa bibliothèque. ■

Éditions Alain Piazzola

INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, **nous nous vous rappelons que c'est désormais**
le mardi avant 16 heures impératives
que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero au service annonces judiciaires et légales
tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr
et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité
tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicapress-editions.fr



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,
j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

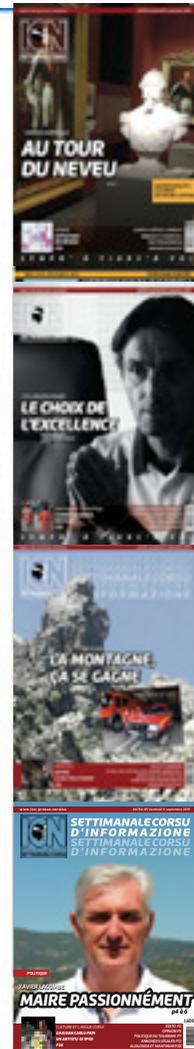
Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS - RCS BASTIA 528 790 033



EUROPE

Une 2^e école ambassadrice du parlement européen

Lancé en décembre 2015, le programme éducatif «École ambassadrice du Parlement européen» vise à créer un réseau d'écoles, d'enseignants et d'élèves qui interagissent avec le Parlement européen, ses députés et ses bureaux de liaison dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Ceci afin de donner aux jeunes des établissements secondaires et professionnels la possibilité d'approfondir leurs connaissances du Parlement européen et de l'Union européenne en général, d'appréhender leurs droits en tant que citoyens européens et de comprendre comment ils peuvent participer à la vie démocratique de l'Union.

Pour obtenir le titre d'école ambassadrice, chaque année, des lycées sélectionnés par les rectorats doivent mener des activités pédagogiques pour sensibiliser leurs élèves à la démocratie parlementaire et aux valeurs citoyennes européennes. Le Bureau du Parlement européen à Marseille a mis ce programme en œuvre dans les cinq académies du Sud-Est de la France. Dans l'académie de Corse, pour l'année scolaire 2018-2019, le lycée professionnel Fred Scamaroni, à Bastia, a été sélectionné et a mené à bien ce projet. Le 7 octobre, ses élèves ont pu débattre avec le député européen François Alfonsi, qui leur a remis leurs diplômes d'ambassadeurs juniors et a dévoilé la plaque décernée à leur établissement. Le lycée Fred Scamaroni est le 2^e établissement corse à devenir école ambassadrice du parlement, après le lycée professionnel du Finosello à Ajaccio, où le programme a été initié en 2016. Actuellement, 91 lycées professionnels de toutes les académies de France [métropolitaine et Outre-mer] participent au programme. ■ AN



ÉCOLE AMBASSADRICE

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE CORSE

Première campagne de crowdfunding

Créée juridiquement en 2009 et opérationnelle depuis 2011, A Fondazione di l'Università di Corsica/Fondation de l'Université de Corse a, depuis lors, mis en place de nombreux dispositifs pour accompagner les étudiants, au travers notamment de bourses pour entreprendre, du financement de stages à l'étranger ou de voyages d'étude, ou encore avec la mise en place de modules pédagogiques développant l'esprit d'innovation et l'entrepreneuriat. À ce jour, la fondation a versé près d'une vingtaine de bourses d'excellence pour effectuer des stages à l'international et permis de financer et accompagner plus d'une trentaine de projets d'entreprises et de startups portés par des étudiants de l'Université de Corse. Elle a également soutenu quatre chaires dans des domaines de recherche stratégiques pour la Corse [Esprit méditerranéen, Confiance numérique, Solidarité et innovations, Développement des territoires et innovations]; accompagné financièrement la création du fablab de l'Université de Corse; financé une résidence de design dédiée aux matériaux locaux, Fabbrica Design – qui en est à sa 5^e édition, dédiée en 2019 à la pierre. Elle organise par ailleurs des événements comme le Challenge innovation (depuis 2014, près de 600 étudiants y ont participé) ou des hackathons qui associent formation et innovation poursuivant l'objectif «d'explorer et d'expérimenter pour mieux entreprendre demain». Jusqu'alors, ces actions ont vu le jour grâce au soutien de nombreuses entreprises. La fondation a désormais pour ambition de «toucher un public plus large»: particuliers, anciens étudiants de l'Université, parents d'étudiants, PME ou TPE... Via la plateforme Move.Corsica, dédiée au financement participatif, elle vient donc de lancer sa première campagne de collecte de fonds. ■ AN

Savoir + : www.move.corsica/fr

ECONOMIE/MÉCÉNAT

Appel à projets I-Nova By CA

Avec un concours baptisé I-Nova By CA, la fondation du Crédit Agricole de Corse, A Fondazione, lance son propre appel à projets. Destiné à mettre en avant les projets exemplaires portés en Corse en matière d'innovation pouvant présenter une utilité durable [sociétale, économique, ou environnementale] pour le territoire, ce concours s'adresse aux entrepreneurs, start-up, ainsi qu'aux associations. A Fondazione a ainsi prévu une dotation totale de 30 000 € pour soutenir 3 à 4 projets. Jusqu'au 12 novembre 2019, les candidatures sont ouvertes sur le site du Crédit Agricole de Corse. Elles seront examinées sur dossier et présélectionnées dans le courant du mois de novembre par un jury d'experts et de professionnel. Les finalistes devront exposer leur projet devant le jury avant la fin de l'année 2019. Trois critères seront pris en compte pour l'éligibilité des projets: l'impact sociétal et l'utilité au territoire corse; le caractère innovant; la faisabilité opérationnelle et la viabilité financière. ■ AN

Savoir + : www.ca-corse.fr

0,7%

Les chiffres de la semaine
de hausse de fréquentation et de chiffre d'affaires pour les enseignes présentes dans les centres commerciaux lors des 8 premiers mois de 2019 comparé à la même période de 2018, dont +10,8% pour les articles de sport et +5% pour la restauration, selon le Conseil national des centres commerciaux

900

Les chiffres de la semaine
étudiants, inscrits en première année de licence des facultés de Droit, de Lettres et Langues, de Sciences et Techniques et de l'École de management et d'économie accueillis pour 2019-2020 dans le nouveau Centre des langues vivantes de l'Université de Corse, inauguré en juillet dernier.

12%

Les chiffres de la semaine
en moyenne, d'augmentation des dépenses indemnitaires, notamment sur les indemnités des élus, entre 2017 et 2018, dans les régions fusionnées (contre un peu plus de 6% dans les autres régions), relève le rapport annuel de la Cour des comptes sur les finances publiques locales

Photo TCTIC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



POLITIQUE/COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'Adec lance une passerelle Corse-Canada

En septembre dernier, à l'initiative de l'Agence de développement économique de Corse (Adec) en partenariat avec le Technocentre des TIC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, cinq entreprises corses se sont déplacées en Gaspésie (Canada) afin de jeter les bases d'une coopération novatrice autour du numérique et de la Tech. Lors d'un premier échange, en juin dernier, l'Adec avait reçu des entreprises gaspésiennes.

Cette collaboration, cofinancée par l'Adec et la Commission permanente de coopération franco-québécoise, s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

(SRDE2) et du Plan de l'internationalisation de l'économie tous deux adoptés par l'Assemblée de Corse. Elle a permis de lancer une passerelle entre deux territoires, qui, bien qu'éloignés sont soumis à des problématiques (des territoires côtiers mais également ruraux, où la population est vieillissante, dont les jeunes sont souvent contraints de partir) et enjeux similaires (économie bleue, hydraulique, énergies renouvelables, tourisme innovant et durable) permettant à leurs entreprises et institutions qui en sont issues d'échanger leurs compétences pour aboutir à l'internationalisation de projets. Un premier partenariat, sur le thème du tourisme durable, a d'ores et déjà vu le jour entre l'Università di Corsica, sous l'impulsion de sa fondation et du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable. Par ailleurs, l'Adec a entamé des démarches pour l'implantation au Québec d'un programme Volontariat international en entreprise à destination des jeunes diplômés et pour la préparation d'une action collective lors du prochain Web à Québec, le plus grand événement numérique francophone organisé en Amérique du Nord, qui se déroulera du 21 au 23 avril 2020. Pour Lesia Sargentini, directrice Innovation, internationalisation et intelligence territoriale à l'Adec «*Ce projet, est un pari sur l'avenir puisqu'il nous engage sur deux années et nous reviendrons avec des perspectives de collaboration nouvelles que nous expérimenterons dès 2020. La Corse se connecte à l'Amérique du Nord à travers un projet concret qui pourra déboucher sur des coopérations bilatérales et sera poursuivi par la présence sur place d'un volontaire international relais du projet et contact de tous les opérateurs désireux d'investir sur le territoire.*» ■ AN

POLITIQUE/RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUE MARITIMES

Pour la prise en compte de l'insularité méditerranéenne

Dans le cadre de la Semaine européenne des villes et régions, Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse et président de la Commission des îles de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), était à Bruxelles, le 8 octobre dernier. Aux côtés d'Eleni Marianou, secrétaire générale de la CRPM; de Francesca Lluch Armengol Socias, présidente de la Communauté autonome des îles Baléares; de Christian Solinas, président de la Région autonome de Sardaigne et de Justyne Caruana, ministre de Gozo; il a tenu une conférence politique consacrée aux défis et à l'avenir de l'insularité méditerranéenne. En effet, alors que les élections européennes de mai dernier ont permis la formation d'un nouveau Parlement européen, la nouvelle Commission européenne devrait officiellement prendre ses fonctions d'ici la fin de l'année. En parallèle, le cadre financier pluriannuel et l'ensemble des programmes et politiques de l'Union européenne pour la prochaine période de programmation 2021-2027 sont en cours de négociation. Il s'agissait donc de défendre le projet politique de prise en compte «d'une clause d'insularité» dans l'ensemble des politiques et des programmes de l'UE. Les représentants des îles ont ainsi signé une nouvelle déclaration commune pour une Europe «plus inclusive» qui reconnaîtrait pleinement les problèmes spécifiques liés à l'insularité afin que celle-ci puisse être envisagée comme «un élément discriminant positif» et permettre, a plaidé Gilles Simeoni, de «garantir une égalité de traitement» aux territoires insulaires de Méditerranée. ■ AN



Photo DR

7 448 350

Les chiffres de la semaine

euros alloués à la Corse-du-Sud pour l'année 2019 dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, en «augmentation constante» ces dernières années; 138 projets ont été retenus pour un montant total d'investissement s'élevant à 20 704 297€, indique la préfecture de Corse-du-Sud.

21

Les chiffres de la semaine

Md€, soit 23% du montant total des dépenses des communes métropolitaines, c'est le montant total des interventions en 2018 dans les 32 148 communes rurales de moins de 3 500 habitants, selon l'étude produite par La Banque Postale en association avec l'association des maires ruraux de France

18 %

Les chiffres de la semaine

pour l'électricité, 10% pour le gaz: au 1er semestre 2019 les coupures pour impayés décidées par les fournisseurs d'énergie ont augmenté par rapport au 1er semestre 2018, alerte le Médiateur national de l'énergie. Depuis 2016, les litiges consommateurs/opérateurs ont bondi de près de 40%. Europe/Citoyenneté

SOCIÉTÉ

LIBÉRER LA PAROLE ANTI-MAFIA

Face à l'immensité des eaux bleues, sur le plateau de la Sarra à Cargèse, plus de 200 personnes étaient rassemblées le 5 octobre dernier à l'appel des proches de Massimu Susini, militant de Core in Fronte, assassiné le 12 septembre dernier en contrebas, sur la plage du Peru. Ce meurtre avait aussitôt suscité une grande émotion dans toute l'île. En témoignent les dizaines de tags en hommage au jeune homme de 36 ans qui ornent les panneaux routiers, ou encore les quelques 700 personnes qui ont participé à la « *Chjama per Massimu* », fin septembre à Corte. C'est devant autant de témoignages dénonçant « *un crime mafieux* » que sa famille et ses proches ont souhaité donner naissance à un collectif anti-mafia. « *Massimu était un jeune homme travailleur et courageux, qui portait toutes les valeurs de cette terre. Il luttait contre la mafia et se savait menacé, mais il ne s'est jamais armé. C'est le peuple corse comme on l'aime qui a été assassiné et les gens ont fait de lui un symbole* », a dit en préambule Jean-Toussaint Plasenzotti, oncle du jeune homme et porte-parole du collectif dont le but « *est de penser, de réfléchir et de trouver ensemble des outils qui vont nous permettre d'éloigner une menace nocive pour nous tous. La mafia en Corse n'est pas un fantôme. Le mot a enfin été donné* ».

Autour de lui à la tribune, une dizaine de personnes, issues du monde culturel ou représentant des associations de protection de l'environnement, cause pour laquelle Massimu Susini était fortement engagé, ont entendu dénoncer les agissements des groupes mafieux qui étendent leur emprise sur l'île, en prenant part à cette « *démarche populaire de résistance* ». « *La mafia se nourrit de notre silence et surtout de notre isolement. Notre réponse est en premier lieu la prise de parole* », a ainsi soutenu Jean-Toussaint Plasenzotti. Puis, expliquant vouloir poursuivre le travail entamé par Massimu Susini, il a détaillé les neuf objectifs que s'est donné le collectif parmi lesquels « *refuser que Cargèse soit sous l'emprise de la peur et qu'elle devienne un territoire mafieux* », « *développer des liens de solidarité et d'entraide avec d'autres territoires touchés par la mafia* », « *demander la création du délit d'association mafieuse* », ou encore « *se porter partie civile dans des procès mafieux* ».

En fin de journée, près de 300 personnes avaient déjà adhéré au collectif Massimu Susini. Un premier collectif baptisé « *A mafia no, a vita iè* », lancé quelques jours plus tôt par une vingtaine de personnalités issues de divers horizons de la société civile insulaire, revendiquait pour sa part 2500 membres. Des initiatives qui se multiplient et semblent rencontrer l'adhésion de la population. Mais suffiront-elles toutefois à libérer la parole? ■ **Manon PERELLI**

ÉNERGIE

PHOTOVOLTAÏQUE DE NOUVELLE GÉNÉRATION À GIUNCAGGIO

Si, à Giuncaggio, le débat tourne actuellement autour de l'installation d'un centre d'enfouissement des déchets, la commune a inauguré le 8 octobre une centrale photovoltaïque « nouvelle génération ». À l'origine de ce projet de 20 M€, l'entreprise Corsica Sole, producteur indépendant d'électricité. C'est sur une carrière désaffectée, en bordure de la route territoriale 50, que cette centrale a pris place: 12500 panneaux photovoltaïques sur 8 hectares. Corsica Sole, qui fête ses 10 ans, en a déjà réalisé une vingtaine, plus modestes, en Corse (où elle produit environ 40 Mwc et des capacités de stockage de 20 Mwh), sur le continent et à La Réunion. « *C'est la 5^e de cette taille et elle réunit tout le savoir-faire de l'énergie solaire*, précise Michael Coudyser, directeur de l'entreprise. *Les panneaux sont à haut rendement, ils produisent plus d'électricité au mètre carré. Ils sont également montés sur un système de suivi du soleil* ». La puissance de la centrale est de 5 Mwc avec une capacité de stockage de 7,5 Mwh, de quoi alimenter 1500 foyers pendant une année entière selon Corsica Sole qui tient à mettre en avant le système de stockage de l'énergie. « *Ce n'était pas possible il y a encore 10 ans*, dit son président, Paul Antoniotti. *À présent, nous sommes en mesure de produire et stocker l'énergie renouvelable de manière économiquement compétitive. Aujourd'hui, en Corse, le solaire associé au stockage est la manière la plus économique et la plus écologique de produire de l'énergie* ». La centrale est équipée de quatre unités de stockage du constructeur Tesla. « *L'énergie se stocke très bien, c'est comme la batterie d'une voiture électrique mais à grande échelle*, explique Michael Coudyser. *Les batteries installées sur le site de Giuncaggio peuvent couvrir 10 heures d'énergie pour une ville comme Aleria*. » La construction d'une centrale solaire demande cela dit beaucoup d'espace et, convient Paul Antoniotti, il est « *extrêmement compliqué aujourd'hui de trouver des endroits propices pour développer des parcs solaires. On ne peut construire des projets solaires que sur des terrains dégradés comme des anciennes carrières mais en Corse, il n'y en a pas énormément. On peut construire aussi sur*

des terrains réservés aux énergies nouvelles, décidés par les plans locaux d'urbanisme (PLU) ce qui est aussi très compliqué à trouver ». Reste toutefois la solution d'installer des panneaux sur les grandes toitures, comme celles des centres commerciaux. Selon Michael Coudyser « *un tiers des toitures en Corse recouvertes de panneaux permettrait de se passer du fioul ou du gaz. On parle de 1000 hectares*. » Pour Corsica Sole, qui espère « *devenir un leader* » dans la production et le stockage d'énergie solaire, la centrale de Giuncaggio s'inscrit dans l'objectif d'autonomie énergétique fixé par la Collectivité de Corse. Elle est la 3^e d'un programme de 4 centrales solaires - la dernière devrait être livrée fin 2019 - qui alimentera 10 000 personnes en énergie.. ■ **Christophe GIUDICELLI**



Photo Christophe Giudicelli

LA P'TITE USINE

DE CRÉATEURS D'ART À CRÉATEURS D'ENTREPRISE

À l'heure où la vente en ligne triomphe, ouvrir une boutique physique consacrée aux loisirs créatifs dans une ville moyenne semble relever de la gageure. Et pourtant. C'est à deux pas de l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Lupinu, dans les quartiers sud de Bastia, que Laure et Cedric Gorvel ont ouvert, en juin 2018, une boutique de fournitures, La P'tite usine, afin de démocratiser la pratique artistique.



«**N**ous avons toujours eu cette envie d'entreprendre. L'objectif était de voir ce qu'il était possible de réaliser avec peu de moyens» lance Laure Gorvel, ancienne étudiante en art. Passionné d'art lui aussi, son mari, Cédric, ancien étudiant en commerce, a travaillé plusieurs années dans la vente. Pour ce couple de trentenaires qui voulait avant tout travailler «ensemble», ouvrir une boutique d'art et de fournitures pour les loisirs créatifs sonnait un peu comme une évidence. «Nous avons fait nos études à Bordeaux, nous avons vu qu'en Corse, ce type de commerce était peu répandu. Nous nous sommes dit: pourquoi pas?» D'autant que, rappelle Laure «La Corse est également une région qui compte de nombreux artistes». Pour autant, il n'est pas question pour le couple de se lancer dans ce projet sans préparation. A fortiori lorsque le monde du commerce est marqué par l'avancée de la vente en ligne. Autrement dit, quand on décide d'ouvrir une boutique de proximité d'art créatif, un marché de niche, dans une zone de 80 000 habitants, l'erreur n'est pas permise et le seul moyen de se démarquer reste d'avoir un concept novateur. «Une boutique dans laquelle les clients peuvent apprendre à créer, c'était ça l'idée de départ, explique Laure. Nous avons commencé à réfléchir à ce concept et aux plans de financement alors que nous travaillions ailleurs tout les deux. Une fois que nous avons vu que le projet était viable, nous nous sommes tournés vers l'association Corse active pour l'initiative [l'association est financée par l'Agence de développement économique de la Corse], qui met en place un dispositif financier régional pour venir en aide aux entrepreneurs. Il a fallu monter un dossier pour présenter notre projet et convaincre de sa viabilité économique. Nous sommes passés devant un jury composé de professionnels qui l'ont jugé. Nous

avons pu obtenir un premier prêt de 4000€ à taux zéro». Un passage par la voie «institutionnelle» qui a surtout eu pour effet de rassurer les banques qui ont soutenu la suite du projet. «Lorsque nous sommes passés voir les organismes bancaires pour obtenir le reste des financements nécessaires, environ 50 000€, on nous a rapidement répondu que comme notre dossier avait eu l'aval de Corse active, ça ne poserait aucun problème».

Il faut dire que depuis quelques années, la tendance est au DIY*. Sur internet, les blogs et les réseaux sociaux inondent les internautes de conseils pour qu'ils puissent fabriquer eux-mêmes leurs décorations de Noël, d'Halloween ou encore de mariage. L'agencement de la P'tite usine est d'ailleurs pensé dans cette direction. En poussant la porte, les clients pénètrent dans un univers de 70 m² fait de mobilier et d'étagères en bois, à la croisée entre l'atelier du menuisier et celui de l'artiste, où sont proposées quelque 5000 références de pinceaux, de carnets, de bombes de peinture, de sacs d'argile ou encore de laine à tricoter. «Nous avons l'espace vente, et nous avons aussi aménagé un espace atelier. Les clients peuvent aussi tester et voir comment fonctionnent réellement les produits, c'est ce qui nous démarque notamment de la concurrence d'internet» explique Laure. Des propos confirmés par Claudine, une cliente qui apprécie «la discussion avec des gérants passionnés, qui peuvent facilement nous guider, ce que je ne retrouve pas devant mon écran d'ordinateur».

La P'tite Usine propose chaque mois une vingtaine d'ateliers. «Il y a des cours de dessins, de tricot, de peinture, ou encore de street-graph dispensés sur place par des artistes reconnus, dont un par une enseignante de l'Ecole du Louvre. Une centaine de personnes y participe chaque mois» précise Cedric pour qui la relation avec

*do it yourself/faites-le vous-même



Photos Christophe Giudicelli

les clients est essentielle. «*Nous sommes très tournés vers l'humain, nous avons peut-être une façon bien à nous de faire du commerce. Nous sommes plutôt dans le conseil avant la vente. Il y a des commerçants qui sont toujours dans une philosophie de n'être seulement qu'un tiroir-caisse. Nous sommes installés dans les quartiers sud de la ville, nous proposons donc des tarifs adaptés à la population qui y vit. Nous acceptons le Pass Cultura, pour permettre aux jeunes d'acquérir du matériel et nous travaillons avec les écoles de la ville ou encore des associations, pour ce qui concerne les fournitures*». Si bien qu'il parle de sa clientèle comme d'une communauté: «*Elle se retrouve autour des ateliers, bien sûr, certains clients passent uniquement pour dire bonjour, mais notre communauté est surtout sur les réseaux sociaux*» où avoir une visibilité est devenu aujourd'hui indispensable pour les commerçants. Laure et Cédric ont d'ailleurs bien pris la mesure de l'outil de promotion qu'ils constituent. Depuis sa création, la P'tite usine compte environ 7000 abonnés sur Facebook et environ 2000 sur Instagram. «*C'est un nombre important pour une boutique de la taille de la nôtre*» souligne Cédric. Et cette communauté est active, observe Laure: «*Elle re-partage les produits achetés, elle partage sous forme de story les ateliers organisés en boutique et les œuvres qu'elle crée. À chaque fois apparait le hashtag #lapetiteusine*». Les réseaux sociaux, surtout Instagram, étant utilisés pour poster de «*belles photos*» les deux gérants y organisent régulièrement des concours de dessins, avec des prix à la clef. Ce qui permet d'animer et d'entretenir les relations avec cette clientèle devenue une communauté en ligne: si Laure et Cédric Gorvel espèrent non seulement pérenniser leur activité mais la développer, ils entendent bien garder leur âme et ne pas perdre de vue leur objectif: «*démocratiser l'art*» ■ **Christophe GIUDICELLI**

INKTOBER: L'INCHJO'STOBRE

Depuis 10 ans, les amateurs de dessin du monde entier attendent avec impatience le mois d'octobre. La raison en est l'Inktober, un défi créé en 2009 par l'illustrateur américain Jake Parker qui impose aux participants de réaliser un dessin par jour, soit 31 durant le mois, et de les poster sur les réseaux sociaux. Pour corser le tout, chaque jour correspond à un thème, sous forme d'un seul mot dont la liste a été dévoilée il y a peu. Si la version américaine connaît un succès grandissant, les gérants de La Petite Usine, qui ont déjà participé à l'Inktober, ont décidé de s'en inspirer pour créer une version insulaire. Son nom: L'inchjo'stobre. «*Nous nous sommes dit: pourquoi ne pas créer une communauté sur un Inktober corse?*». Le concept est le même, à la différence près que les thèmes ont été choisis par 31 artistes insulaires. L'objectif est que les participants partagent au maximum sur les réseaux. «*Pour l'occasion, en partenariat avec le Fab Lab de l'Université de Corse, nous avons créé et mis en vente une «box» avec le matériel nécessaire pour participer à l'Inchjo'stobre: des crayons, un carnet etc... On a négocié avec nos fournisseurs pour que le kit soit à un prix accessible de 31€.* Le succès a rapidement été au rendez vous, et les 40 box que nous avons fabriquées ont été vendues en moins d'une semaine». Selon Cédric et Laure Gorvel, l'Inchjo'stobre s'exporte même en dehors de la Corse. «*Des personnes qui ne vivent pas sur l'île nous ont demandé s'ils pouvaient participer...*». Bien sûr, la réponse est oui, car l'art n'a pas de frontière. ■ **CG**

La sélection de la rédaction

Divertissement Diversion

Divertissement: du latin *divertere*, soit détourner... en particulier de ce qui préoccupe, fatigue, ennue, pèse. Diversion: même étymologie, mais le terme est généralement employé s'agissant d'une manœuvre trompeuse [détourner l'attention de l'ennemi pour un stratège militaire, ou l'attention du public pour un prestidigitateur]. À première vue, le divertissement pourrait donc être perçu comme une porte de secours permettant de se soustraire, même momentanément, à des préoccupations ou des tâches fastidieuses tandis que la diversion sous-tendrait le risque d'être manipulé, conduit là où on ne souhaitait pas aller. L'un donc serait salutaire et l'autre empreinte de malignité? Pas si simple. Le prestidigitateur a recours à la diversion, mais le but qu'il poursuit est d'offrir un divertissement à son public. A contrario, les chercheurs en neurosciences observent que la manipulation des foules, pour détourner l'attention des problèmes de fond, passe souvent par le fait de les noyer sous une profusion de divertissements. Nombre d'artistes ont abordé cette question de la frontière parfois ténue entre divertissement et diversion ou de l'ambiguïté que peut comporter le divertissement, dans la mesure où il illustre un rapport à la réalité complexe, où il est propice à un mélange d'émotions spontanées et de sentiments troubles. Ce sont par exemple *Les tricheurs* du Caravage qui brouillent à plaisir les règles du jeu. Ou *Le colin-maillard* de Watteau qui n'est pas sans évoquer l'aveuglement d'une aristocratie qui ne vit pas, ou ne voulut pas voir, venir la Révolution. C'est aussi, dans l'art moderne, des expressionnistes à Chagall, Calder et Picasso, la place accordée au thème du cirque et le fait que, bien souvent, ce qui serait censé tenir un temps à distance l'angoisse existentielle en vient au contraire à la représenter. La question a également interpellé les artistes contemporains. Ainsi les affiches lacérées de Jacques Villeglé ou la série *Zoo* de Sara Ramo, qui met en scène des formes animales rencontrées au hasard, constituées de produits et rebuts de la société de consommation. Ou encore la vidéo *Volta*, de Stephen Dean, qui montre la frénésie des matchs de football au Brésil en se focalisant sur la périphérie de l'événement. Au travers de photographies, collages, installations, vidéos, peintures, dessins, diaporamas, découpages, cette exposition présentée par le Fonds régional d'art contemporain donne à voir la manière dont une douzaine d'artistes ont appréhendé les questions de la représentation, la restitution et l'interprétation et «*des effets de déplacements de sens ou de transformations produits par le divertissement, permis par la diversion*».

Jusqu'au 3 novembre. Bastion de France, Porto-Vecchio. ☎ 04 95 70 95 30 & www.frac.corsica



Lume

Commémoration du 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon oblige, cette première édition du festival Lume/histoires lumineuses a pour thème: 1769, naître à Ajaccio. Créé par l'Office intercommunal de tourisme du Pays ajaccien, cet événement est placé sous la direction artistique du metteur en scène et comédien François Orsoni qui a invité l'artiste plasticien Milosh Lucyinski: un «*peintre de l'ère numérique*», qui crée des installations multimédia monumentales conçues comme de véritables fresques vivantes. Lume met donc à l'honneur le patrimoine matériel de la ville par le biais de ces œuvres lumineuses, tout en rendant hommage au plus célèbre enfant d'Ajaccio. C'est ainsi, par exemple, qu'à la chapelle impériale, un mapping retracera en images l'histoire de Napoléon: ses premières années sur l'île, sa vie à Ajaccio, les guerres corses contre la France, la Révolution française, son extraordinaire ascension politique, son sacre et ses conquêtes militaires, jusqu'à la chute, la solitude et enfin le souvenir. Le site du jardin face à la Casa Bonaparte sera lui propice à l'évocation de l'enfance, tandis que la place Foch et sa fontaine permettront d'évoquer l'aspect visionnaire du personnage. Lume met également en relief le patrimoine culturel, grâce à des créations et performances musicales [signées Patrick Vidal, Steve Jones et Pierre Gambini], mais aussi théâtrales [animations, lectures théâtralisées, comme celle autour de l'ouvrage de Dorothy Carrington, *Napoléon et ses parents*, accompagnée de chants interprétés par Diana Saliceti ainsi que via des conférences.

Les 17, 18 et 19 octobre, à partir de 18h.

Bibliothèque patrimoniale, chapelle impériale, place Foch, jardin de la Casa Bonaparte, Ajaccio. ☎ 04 95 51 53 03 & www.ajaccio-tourisme.com



Orphée: la voix, du ciel à l'enfer

Le pastoralisme a été le grand vecteur de la culture orale et du chant corses. À partir de cette réflexion, Orlando Forioso et la compagnie TeatrEuropa proposent un projet théâtral et musical qui évoque le mythe d'Orphée et d'Eurydice, qui a inspiré de nombreuses œuvres pour le théâtre, l'opéra comme le cinéma.

Le 15 octobre, 18h 30. Centre culturel universitaire, Corte. ☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica

Nini Set

Appelées «*roaring twenties*» aux USA, les Années folles sont marquées par un bouleversement culturel et social: la femme commence à s'émanciper en se libérant du corset et du carcan de certaines convenances; de nouvelles formes d'esthétique font leur apparition notamment dans la musique... Pour évoquer cette période de l'entre deux guerres, placée sous le signe de l'émancipation sociale et économique, telle une bouffée d'air frais avant le retour des heures sombres, un spectacle-cabaret mêlant musique, chant, danse, et théâtre avec un plateau de 8 participants.

Le 19 octobre, 20h30. Salle Cardiccia, Migliacciaru. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr



“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégaes.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.

”

Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulégaes.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

**AGIR
PLUS**

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS **ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...**

Bénéficiez d'une prime bonifiée en vérifiant
votre éligibilité sur **corse.edf.fr**



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.